> Les rencontres militaires blessures et sport

Chaque année sont ainsi organisées les « Rencontres Militaires Blessures et Sport » (RMBS), réunissant les militaires blessés de l'ensemble des armées autour d'activités sportives pluridisciplinaires.

L'objectif est ainsi de faire (re)découvrir aux blessés la pratique d'activités sportives adaptées à leur pathologie et de leur permettre d'échanger, dans un contexte différent, avec les acteurs du suivi médico-social qui les accompagnent au quotidien.

Pour y participer il faut se rapprocher de la Cellule CABAT, ou CMA.

> SPORT sur ORDONNANCE

La CNMSS met en place le « SPORT sur ORDONNACE » et prend en charge 100€ pour la pratique sportive des blessés psychiques sous certaines conditions.

A voir avec le CMA ou l'HIA

https://www.cnmss.fr/actualites/sport-sur-ordonnance